

« PME et Territoires : la prochaine révolution économique ? »

Conférence-Débat | Lundi 27 mai 2019

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Porter un éclairage inédit sur les PME afin de comprendre leurs relations avec le territoire sur lequel elles sont implantées. Tel était le thème de la Conférence-Débat organisé au Palais du Luxembourg le 27 mai 2019 par la FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France), sous le haut-patronage du Sénateur Michel Raison.

Comment les Entrepreneurs PME-ETI vitalisent-ils les territoires ? Quel est leur apport sur le plan social, économique et dans l'aménagement du territoire ? Comment impulser une nouvelle dynamique pour les PME-ETI et améliorer la compétitivité des territoires ?

14H30 | INTRODUCTION



SOPHIE PRIMAS
Sénatrice des Yvelines,
Présidente de la commission des
Affaires économiques

Force est de constater que les PME ont un rôle et des problématiques très spécifiques, explique **Sophie Primas**. Et leur apport à l'économie de nos territoires est considérable. Les PME représentent plus de 99% du tissu entrepreneurial et sont à l'origine de 80% des créations d'emplois dans notre pays.

Une PME est à la fois productive et locale. C'est un vecteur de valorisation de nos territoires et de leurs spécificités. Les PME véhiculent bien sûr des valeurs de travail, d'écoute et de proximité, qui font la clé

de leur succès, tout comme leur capacité à innover. Les innovations sont en outre sociales, eu égard à la proximité des chefs d'entreprises avec leurs équipes et leurs collaborateurs.

Véritables moteur de la compétitivité pour la France et de mise en avant des territoires, les PME rencontrent des problématiques particulières, tant en matière de fiscalité que de coût et de complexité du travail et de concurrence.

Soutenir nos PME nécessite des solutions sur mesure. « *Je pense qu'il nous faudra réfléchir à l'orientation de l'épargne des Français, véritable sujet pour générer la création et l'innovation* ». Il nous faudra aussi repenser un certain nombre d'aspects sur la transmission des PME, dont 70% présentent un caractère familial. Il conviendra en outre de favoriser davantage la recherche et l'innovation des PME. Les politiques publiques nationales et locales doivent évidemment être orientées pour améliorer la compétitivité des PME et donc, celle des territoires.

Pour **Michel Raison**, la défense des territoires, comme celle des PME, ne doit pas aboutir à défendre un territoire contre un autre. « *Je suis issu du monde rural, mais je ne privilégierai jamais la campagne par rapport à la ville, contrairement à certains réflexes corporatistes. Notre but commun est de trouver le meilleur équilibre possible* ».



MICHEL RAISON
Sénateur de la Haute-Saône

Pour que la France vive, il est nécessaire que les territoires soient équilibrés et aménagés le mieux possible. Globalement, seules les TPE et les PME aménagent le territoire, car elles y sont ancrées. Les Bretons ont su rebondir de façon extraordinaire en la matière, avec le souci de leurs salariés. Pourtant en France, nous avons du mal à développer nos PME. Le Sénat a produit nombre de rapports pour tenter d'expliquer les différences existant en la matière entre la France et l'Allemagne. La Loi Pacte tente d'apporter des correctifs à des problèmes d'effets de seuil.

Nous avons également de vrais sujets en matière de facilitation de la transmission. Il convient toutefois de rester équilibré dans l'analyse, car certains chefs d'entreprise préfèrent vendre à bon prix leur entreprise plutôt que de la transmettre.

14H40 | ETUDE D'OPINION « LES FRANÇAIS ET LES PME »

Assaël Adary dévoile les premiers résultats de l'étude d'opinion « *La perception des Français à l'égard des PME* » (juin 2019) qui fait ressortir une histoire d'amour entre les Français et les PME : 77% des sondés font confiance dans les PME (vs. 28% pour les grands groupes).



ASSAËL ADARY
Président, OCCURENCE

Pourquoi cette confiance ? Les Français retiennent des PME qu'elles sont des acteurs locaux, favorisant le développement local et portées par des entrepreneurs. Sont citées les principales qualités d'humanisme, d'innovation et de qualité. De même, la PME participe au rayonnement des régions et des produits locaux. La notion de circuit court est également citée à l'actif de la PME par rapport aux grands groupes. Les sondés considèrent en outre que les freins et les difficultés des PME sont nombreux, davantage que pour les multinationales : difficultés de recrutement, contraintes fiscales... Les Français se situent donc dans l'empathie avec les PME. Enfin, la notion de différenciation PME pour rétablir une équité avec les multinationales apparaît pertinente pour 74% des Français.

Par conséquent, « *ces résultats démontrent un fort attachement des Français à leurs PME. Selon eux, la PME est la 'pollinisatrice' de son territoire, auquel elle apporte de la fécondité économique, du lien, et crée une dynamique. En revanche, comme tous les*

pollinisateurs, l'entreprise est fragile. Il convient donc de l'écouter et d'en prendre soin ».

14H50 | LES ENTREPRENEURS PME-ETI : COMMENT VITALISENT-ILS LES TERRITOIRES ?



VALÉRIE LE GRAËT
Directrice générale
GROUPE LE GRAËT

Valérie Le Graët illustre avec son parcours entrepreneurial les attributs de confiance donnés par les Français

aux PME.

« *L'histoire a démarré il y a trente-cinq ans lorsque mon père a racheté une petite salaison à quinze kilomètres de chez nous, dans les Côtes d'Armor. L'entreprise est viscéralement bretonne, puisque tous nos outils de production sont basés en Bretagne. Depuis trente-cinq ans, nous avons racheté progressivement, en fonction des rencontres, une douzaine d'entreprises. La condition à ces rachats était de passer le filtre suivant : une entreprise basée en Bretagne, en bonne santé, et exerçant leur activité dans le domaine agroalimentaire* ».

Le sens est la préservation et le développement de l'emploi autour de l'entreprise. « *Nous savons culturellement que plus nous sommes proches des outils de production, et plus nous avons de chances d'avancer* ». L'ancrage local permet de tendre vers la RSE. Les PME seraient-elles naturellement RSE ? « *En réalité, à l'instar de beaucoup de PME, nous faisons de la RSE sans le savoir depuis des années. La plupart des produits que nous fabriquons sont en marque distributeur, de sorte que vous ne les connaissez pas* ».



DIDIER CHABAUD
Économiste
IAE SORBONNE

La PME est une histoire de personnes, avec un projet, souligne **Didier Chabaud**. Les PME ont plus de trente-cinq ans d'âge moyen. De

manière naturelle, on se focalise beaucoup sur la création et l'innovation, mais notre tissu productif se constitue des entreprises de plus de trente-cinq ans, qui rencontreront inévitablement des

problèmes de transmission et de succession. Il s'agira par conséquent d'un enjeu essentiel à régler.

Il est important d'observer que ce sont les PME qui créent la majorité des emplois en France, alors que les grands groupes en créent davantage à l'étranger. Cette situation s'entend, dans la mesure où les grands groupes se positionnent comme des entités mondiales, pour lesquelles la France est un marché parmi d'autres. A l'inverse, nos PME et ETI sont généralement ancrées dans leurs territoires, sur lesquels elles créent de l'emploi avec une forte dimension humaine.

« Toute petite structure implique une grande proximité entre les dirigeants et les salariés, ce qui n'empêche pas les débats et les discussions. Le patron est proche, ce qui implique une dimension de confiance, de loyauté et de proximité ».

Parallèlement, les PME et ETI appartiennent culturellement et politiquement à l'histoire des régions. Le premier élément de la diversité est lié à un atout géographique explique **Gérard-François Dumont**.



GÉRARD FRANÇOIS DUMONT
Géographe et démographe
UNIVERSITÉ PARIS IV

Les tapis d'Aubusson, la porcelaine de Limoges ou l'aéronautique de Toulouse (Latécoère) sont dus à des initiatives et spécificités locales. A Grenoble, la réussite de l'énergie hydraulique a été obtenue à une époque où on ne savait pas transporter l'électricité. Par conséquent, cette valorisation d'un atout géographique est un élément fondamental de compréhension de la géographie. Le dernier exemple est celui des activités de verrerie dans la vallée de la Bresle, derrière le Tréport. Dans cette région, une vaste forêt a permis de fournir du bois de chauffage pour l'activité de verrerie.

Le deuxième élément explicatif tient au fait qu'un territoire a innové. Michelin, par exemple, a développé une innovation remarquable dans le secteur du caoutchouc à Clermont-Ferrand. De même, l'entrepreneuriat est un facteur important. A Castres, Monsieur Fabre, pharmacien, a fondé un groupe pharmaceutique très important car il a imaginé comment industrialiser ses produits pharmaceutiques. Plus récemment, le groupe Sodebo est parti d'une petite entreprise à Montaigu (Vendée).

Le troisième facteur est celui de l'attractivité. A Villedieu les Poêles, l'activité ancienne de vente d'ustensiles de cuisine est célèbre dans le monde entier. L'autre activité de ce territoire est celle de la réparation des cloches des églises. La raison de l'attractivité de ce territoire est due aux moines, au Moyen-Age, qui en ont fait une zone franche pour attirer les commerces. Les exemples contemporains de zones franches sont multiples, dont le plus célèbre est celui de Sophia-Antipolis, à l'initiative d'acteurs locaux.

A Figeac dans le Sud-Ouest, le développement de l'aéronautique est dû à la présence de bois de qualité, à une époque où les hélices étaient construites en bois. L'innovation a ensuite joué un rôle essentiel, avec la création des hélices à pas variable. Puis, l'entrepreneuriat a conduit à une installation d'entreprises dans la région.

Enfin, *« l'attractivité du territoire a été créée à l'initiative des acteurs locaux, qui se sont rendus compte de l'intérêt de développer sur le territoire une activité aéronautique. En définitive, la combinaison d'un ensemble d'éléments explique que sur un territoire donné, une activité se développe. Toutefois, il n'existe aucune fatalité et l'innovation peut émerger partout ».*



PÉRICO LÉGASSE
Journaliste et critique
gastronomique

Les PME et les ETI sont et constituent les territoires indique **Périco Légasse**. Elles sont l'âme de la France, en représentant une tradition de culture et de savoir. Elles sont l'incarnation du génie économique français. De plus, si elles ne demandent pas d'argent à l'Etat, elles lui en donnent en revanche beaucoup. Nous constatons aujourd'hui que notre grand réseau industriel français est mort, vaincu par une concurrence déloyale de notre partenaire allemand.

Pour autant, nos PME et PMI ont résisté sans aucune aide, uniquement grâce à leur humanité. Le moteur financier n'est pas au centre de leur démarche, mais les bénéfices sont obtenus dans un second temps, car l'humanité est rentable. C'est ce qui explique la pérennité du réseau des petites entreprises qui constitue aujourd'hui ce qui reste de la France en laquelle nous croyons, de la France qui gagne.

En matière d'agroalimentaire, « le drame de la PME française est d'avoir été jetée en pâture à un marché mondialisé, au travers des accords du GATT en 1986 et des décisions de l'OMC. Dans ce marché mondialisé, la concurrence n'est pas loyale ; elle est même totalement faussée pour les PME françaises, tenues de se battre contre des enjeux mondiaux, et contre la grande distribution en situation de monopole. C'est un miracle que nous ayons encore autant de PME saines et créatrices d'emplois. C'est dire l'abnégation, le courage et l'intelligence des chefs d'entreprise français. Je trouve notre classe politique bien ingrate envers ces derniers ».

16H00 | COMMENT IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES PME-ETI DANS LES TERRITOIRES ?

Guillaume Fiévet

raconte son aventure entrepreneuriale : « nous sommes une PME familiale, créée en 1924 par mon arrière grand-oncle, reprise par mon grand-père et mon père. J'y suis entré il y a six ans, date à laquelle nous avons racheté l'un de nos trois établissements actuels, la Savonnerie du Midi créée en 1894. J'ai coutume de dire que notre histoire actuelle est la conjonction de deux histoires anciennes. Lors de sa reprise, la Savonnerie du Midi était en difficulté, et reste aujourd'hui extrêmement fragile. Notre capital est détenu à 100% par la famille. Notre ADN est de fabriquer en France ».



GUILLAUME FIÉVET
Président
LA COMPAGNIE DU MIDI

Selon lui, le premier frein au développement des PME est la fiscalité. Nous n'avons pas les moyens ni la volonté de rémunérer des fiscalistes dans les mêmes proportions que les multinationales. Nous n'avons jamais fabriqué à l'étranger, car cela n'entre pas dans notre projet. De ce fait, toutes les mesures qui permettront fiscalement de faciliter une production en France iront dans le bon sens.

S'agissant de la transmission, « mon père et mon grand-père y ont réfléchi en anticipation. Ils ont dû revendre des parts, puis en racheter à des cousins. Dans les phases de transmission, les entreprises sont très vulnérables. Nous faisons pour le moment en sorte que les choses se déroulent harmonieusement. Les questions fiscales restent un point majeur ».



FRANCK GINTRAND
Délégué général
INSTITUT DES TERRITOIRES

Selon **Franck Gintrand**, il est nécessaire d'opérer une distinction entre deux types de territoires : les territoires propices à la création d'entreprise et ceux qui en assurent la pérennité. En réalité, ces territoires sont souvent différents. L'un des endroits les plus ouverts à la création d'entreprise est la région PACA, qui est pourtant l'une des dernières en termes de pérennisation. A l'inverse, la Bretagne est particulièrement forte dans la pérennisation des entreprises. Malheureusement, elle n'a pas les mêmes atouts en termes de création. Par conséquent, il y a matière à réflexion pour faire en sorte que chacun de ces deux types de régions remédient à ce qui apparaît comme un travers.

En réalité, la vraie force des territoires réside dans les technopôles, dont la plus connue est Sophia-Antipolis. Les initiatives locales sont multiples mais trop peu connues. Certaines d'entre elles créent, sur un même territoire, des synergies entre la recherche, la formation et la production.

Les technopôles sont d'autant plus efficaces qu'elles ont une spécialisation assumée. Il faut se préoccuper de conserver l'existant, avant de rechercher la venue de nouveaux acteurs. Beaucoup d'élus le font. En définitive, « le lien fonctionne dans les deux sens. Les entreprises tirent toute leur force de l'ancrage territorial. La question se pose surtout de savoir ce que les élus peuvent apporter aux entreprises. Les leviers pour dynamiser le tissu public local sont la commande publique, les aides, le développement des technopoles et le marketing territorial. C'est ce dernier aspect qui me laisse dubitatif. Il faut surtout que les élus soient modestes et à l'écoute ».

Nicolas Marques rappelle que la réglementation française est très contraignante et le niveau d'encadrement en France sont des freins. La fiscalité s'améliore aujourd'hui mais pas suffisamment vite.



NICOLAS MARQUES
Directeur général
INSTITUT MOLINARI

Le coût du travail reste très élevé, si l'on compare avec un salarié moyen en Europe. Ce coût représente 57,41% en France pour un salarié moyen (au regard des charges patronales, salariales et de la fiscalité de la consommation).

A cela s'ajoute « *les impôts de production [qui] sont la pire des fiscalités* ». Historiquement, la fiscalité d'Ancien Régime était appliquée avant le bénéfice, dont la mesure nécessitait un calcul économique complexe et pas nécessairement objectif. Chacun se souvient de l'impôt sur les portes et fenêtres. La fiscalité des entreprises est située sur le même plan en fiscalisant la masse salariale ou l'outil de production. Le problème en France est dû au fait que l'essentiel de la fiscalité des entreprises est encore en amont du bénéfice. Les impôts de production avoisinent 105 milliards d'euros, ce qui place la France en tête au niveau européen. Ainsi, en Allemagne, les impôts de production représentent 0,7% du PIB alors qu'en France, leur part est de 4,6%. Par conséquent, les entreprises sont beaucoup trop fiscalisées en amont.

« *C'est bien tout le problème de la fiscalité locale française, qui est financée par les impôts de production, et qui voit ses entreprises disparaître. Dans une collectivité locale allemande, le financement provient des impôts sur les bénéfices. Dès lors que la manne fiscale diminue, c'est le signe que les entreprises se portent moins bien, et il s'agit d'une alerte* ».

Enfin, les facilités de transmission aideraient au développement des entreprises. En effet, plus la transmission est fiscalisée et plus le risque de cession à un investisseur étranger est grand, car celui-ci proposera le meilleur prix.

entre les PME et les habitants des régions. Une PME on l'aime parce qu'elle fait partie de notre vie. Elle est intrinsèquement liée aux territoires, elle façonne le territoire autant que le territoire la façonne ».

Pour **Dominique Amirault**, les PME sont également un formidable moteur économique pour nos territoires et donc pour la France : 80% des créations d'emplois, elles ne délocalisent pas, innovent, travaillent en circuits courts et collaborent le plus possible avec des fournisseurs régionaux ou français. Surtout, les PME n'ont pas attendu que la RSE soit à la mode pour en faire !

Néanmoins, si elles ont de formidables atouts (agiles, adaptables, innovantes), elles sont aussi fragiles. Elles sont sous-structurées et donc pas armées pour gérer la complexité réglementaire. Par conséquent, il faut les libérer pour accélérer leur potentiel de développement. Cela passe notamment par une réforme des impôts de production, de la stabilité fiscale, une meilleure législation en faveur des transmissions,...

Une PME ce n'est pas non plus une multinationale. Il est important de faire du discernement, de prendre en compte leurs spécificités et d'aménager le cadre réglementaire, fiscal, économique, commercial aux PME. « *La différenciation PME est un sujet où il y a beaucoup d'intox. Certains disent que c'est de la discrimination... Au contraire ! C'est prendre en compte la diversité de notre tissu économique et social. C'est jouer sur la complémentarité* ». La différenciation PME est un véritable levier pour accélérer le développement des PME et améliorer leur compétitivité. Et la compétitivité des PME, c'est la compétitivité des Territoires.

17H25 | CONCLUSION : ET LA DIFFERENCIATION PME ?

« *Nous ressortons de cet après-midi d'échanges convaincus du rôle essentiel joué par les PME sur les territoires. Les PME on l'a vu dans l'étude d'opinion sur la perception des Français : elles ont la confiance des citoyens et des consommateurs. Une confiance qui se fonde sur la proximité, l'affectivité, la dimension humaine, le lien sincère*



DOMINIQUE AMIRAULT
Président, FEEF



8, rue d'Athènes
75009 Paris
01 47 42 38 67
feef@feef.org

www.feef.org

